

NOTE DE SERVICE N° 2

Les notes de service rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. Elles doivent être communiquées et émargées par l'ensemble des personnels de l'école : les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service. Je remercie les directrices et directeurs d'y veiller.

(À faire émarger par les PES, PEC et PEMF avec mention « lu et pris connaissance »)

Matoury, le 15 septembre 2022

Réf : IEN-MRO/NS/02-22-23

Inspection de l'Education
Nationale
Centre commercial Makoupy
97351 Matoury

Circonscription de
Matoury1/Régina/Oyapock

Téléphone : 05.94 27 19 85
Mel : secretariat.9730457i@ac-guyane.fr

IEN : Thierry DE LACAZE
Mel : tde-lacaze@ac-guyane.fr

Dossier suivi par :
Sabine DESIR-DEDE, CPC G
Mel : Sabine.Desir1@ac-guyane.fr

L'inspecteur de l'Education Nationale

A

**Mesdames les Directrices d'école,
Messieurs les Directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les Professeurs
des écoles contractuels (PEC),
Mesdames et Messieurs les Professeurs
des écoles stagiaires (PES),
Mesdames et Messieurs les Professeurs
de écoles Maîtres formateurs (PEMF),
Mesdames et Monsieur les Conseillers
pédagogiques de la circonscription**

OBJET : Accompagnement et suivi des Professeurs des écoles stagiaires et des Professeurs des écoles contractuels

La présente note de service fixe les grandes lignes de l'accompagnement et le suivi des Professeurs des Écoles Stagiaires (PES) et des Professeurs des Écoles Contractuels (PEC) pour l'année 2021-2022 dans la circonscription de Matoury1-Régina-Oyapock.

1- Accompagnement et suivi des Professeurs des Ecoles Stagiaires (PES)

L'accompagnement et le suivi des PES sont assurés par les professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF) de la circonscription, des formateurs académiques et les professeurs de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Guyane. Ils s'opéreront sous mon autorité.

Le dossier « PES » sera géré par Madame Sabine DESIR-DEDE pour la circonscription.

Chaque PES recevra au moins une visite-conseil par période de son PEMF référent ou de son formateur académique. La répartition des PES est explicitée dans un tableau qui sera communiqué dans les prochains jours par Madame Sabine DESIR.

➤ Les dates de l'année à retenir :

- ⇒ **Avant le 15 octobre 2022** : Première observation de pratique des PES ponctuée d'un entretien et de la rédaction d'un bulletin de visite.
- ⇒ **Le 20 octobre 2022**, de 16h30 à 18h00 : Réunion des formateurs pour faire le point sur la situation des PES.

- ⇒ **Avant le 11 décembre 2022** : Seconde observation de pratique des PES ponctuée d'un entretien et de la rédaction d'un bulletin de visite.
- ⇒ **Le 15 décembre 2022**, de 16h30 à 18h00 : Réunion des formateurs avec l'IEN pour faire le point sur la situation des PES. Un accompagnement renforcé à l'issue de la première visite pour les PES qui en auraient besoin pourra être décidé.
- ⇒ **Entre janvier et avril 2023** : Au moins deux observations de pratique des PES ponctuées d'un entretien et de la rédaction d'un bulletin de visite.
- ⇒ **Le 3 avril 2023**, de 16h30 à 18h00 : Réunion des formateurs pour faire le point sur la situation des PES.
- ⇒ **En mai 2023** : Observation des pratiques des PES en difficulté.
- ⇒ **En juin 2023** : Visite de l'IEN si besoin

➤ Le compte-rendu de visite :

Chaque visite fait l'objet d'un compte-rendu de visite devra être signé en présence du PES (pas plus de trois semaines après la visite). La remise du compte-rendu et les échanges qui en résultent font partie de l'accompagnement.

Chaque compte-rendu de visite est déposé sur la plateforme de l'INSPE.

➤ Point d'étape :

Cette année, une commission de suivi sera mise en place au niveau académique pour faire le point après quatre mois de formation. Un accompagnement renforcé pourra être décidé.

2- Accompagnement et suivi des Professeurs des Ecoles Contractuels (PEC)

J'invite les PEC qui étaient en poste dans la circonscription l'année dernière de s'appuyer sur le document relatif à l'entretien que nous avons eu pour se projeter dans cette nouvelle année en termes de formation et de développement professionnel.

En effet, les conseillers pédagogiques de circonscription et les maîtres formateurs s'organiseront pour accompagner et suivre les enseignants contractuels. Ils seront parfois en binôme avec enseignant préparant le CAFIPEMF.

Chaque PEC recevra au moins deux visites-conseils au cours de l'année de son conseiller pédagogique référent. La majorité d'entre eux étant à Saint-Georges, ces visites seront massées.

Une préparation aux épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) sera proposée par les CPC pour l'écrit et l'IEN pour l'oral.

➤ A l'issue de chaque visite :

- Un bilan synthétique est remis au PEC par le formateur immédiatement à la fin de la visite.
- Le PEC s'auto-positionne en rédigeant un document de 10 lignes au moins de ce qu'il a retenu de l'entretien qu'il adresse au formateur (copie à l'IEN) trois jours après la visite.
- Le formateur rédige un compte-rendu en s'appuyant sur les étapes clés de la séance observée, les conseils prodigués et l'auto-positionnement reçu. Dans ce compte-rendu, il mentionne 2 ou trois points forts (points d'appui) et 2 ou 3 points à améliorer. Il envoie le compte-rendu au PEC trois jours après la réception de l'auto-positionnement, en mettant l'IEN en copie.

➤ Évaluation :

- Les PEC dont c'est la première année d'enseignement se verront transmettre par l'IEN une fiche d'évaluation, début mai. Elle sera à signer par le PEC et à retourner sans délai.
- Les PEC exerçant depuis au moins 3 ans auront un entretien professionnel avec l'IEN, ou son représentant, en **avril ou en mai 2023**. Ils se verront transmettre un compte-rendu d'entretien qu'ils devront signer sans délai.

Les directions d'école seront consultées par l'IEN quant à la ponctualité, l'assiduité, le rayonnement au sein de l'école, la contribution à l'activité du service, les capacités relationnelles, l'aptitude à la conduite de projet du PEC.

- Tous les PEC auront à compléter une fiche de vœux pour la rentrée suivante.

IEN MATOURY 1 / REGINA / OYAPOCK
Centre Commercial MAKOUKY
97351 MATOURY

Th. DE LACAZE

Thierry DE LACAZE
*Inspecteur de l'Education Nationale CCPD
Matoury1-Régina-Oyapock*